Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum

Herausgeber: Forum Helveticum

Band: 10 (2002)

Artikel: "Punts-Ponti-Ponts-Brücken" : passerelles entre les communautés linguistiques en Suisse

Autor: Barblan, Paolo

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-832896

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«PUNTS-PONTI-PONTS-BRÜCKEN»: PASSERELLES ENTRE LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES EN SUISSE

Paolo Barblan

Elargissant la première partie du titre du colloque aux fleuves Inn et Ticino, je m'attacherai à relever un certain nombre de liens – actuels ou futurs – et de ruptures – existantes ou latentes – entre les quatre régions linguistiques de Suisse. Celle-ci se définit comme un pays quadrilingue, si l'on se réfère à ses langues nationales. Le quadrilinguisme de la Suisse est même une des marques distinctives que nous aimons présenter vers l'extérieur, avec le fédéralisme et la démocratie directe. Le fait que le peuple suisse ait voté en 1996 en faveur de l'article sur les langues, autrement dit en faveur d'une reconnaissance officielle de notre quadrilinguisme et d'un soutien accru à l'italien et au romanche, confirme qu'il s'agit là d'un élément identitaire auquel une majorité de Suisses ne désire pas renoncer.

Si la Suisse est quadrilingue, il est connu, du moins à l'intérieur des frontières nationales, que les Suisses ne le sont pas et qu'ils sont même de moins en moins nombreux à pouvoir s'exprimer dans une deuxième langue nationale. Ce fait est seulement un des indicateurs du désintérêt réciproque entre les communautés linguistiques du pays, qui se contentent de vivre en voisines qui ne se connaissent pas, séparées par des murs d'indifférence toujours plus hauts.

Il est bien entendu possible de s'accomoder de cette cohabitation pendant un certain temps, même si cela dénoterait une sorte «d'apathie interculturelle» étonnante et un manque de curiosité navrant envers le pluralisme culturel de notre pays. Mais une telle situation peut s'avérer dangereuse à moyen terme, ainsi que le montrent des épisodes comme la votation du 6 décembre 1992 sur l'Espace Economique Européen: tombant des nues, la population suisse découvre tout à coup ses différences et son incapacité à communiquer avec les compatriotes d'une autre communauté linguistique.

Je n'entends pas m'unir dans ce contexte aux personnes qui, en mal d'inspiration ou de publicité, prétextent toutes sortes de fossés entre les communautés linguistiques, laissant supposer que nous frisons de véritables guerres de tranchées. Le problème n'est actuellement pas (encore) celui d'une confrontation, mais celui d'une méconnaissance et indifférence réciproques qui, de

malentendus en incompréhensions, pourraient, à moyen terme, aboutir à certaines formes de confrontation.

Dans son ouvrage consacré aux clivages linguistiques en Suisse (1995), Hanspeter Kriesi estime que l'interdépendance économique et politique croissante au niveau international ne permet plus aux Suisses de vivre dans l'indifférence réciproque et qu'elle les obligera à trouver de nouvelles formes de consensus. Parallèlement à cette pression économico-politique venant «de l'extérieur», et dans une optique plus optimiste, il serait souhaitable de renforcer le «dialogue confédéral» aussi pour l'enrichissement culturel qu'il représente.

Je plaide donc non pas pour une réconciliation nationale par-delà des fossés linguistiques et culturels souvent imaginaires mais pour une prise de conscience de notre pluralisme culturel et pour une meilleure connaissance des autres communautés linguistiques, en m'opposant par là à la cohabitation passive. Précisons que l'apprentissage des langues constitue seulement une des approches possibles de cette richesse culturelle et qu'une connaissance réciproque peut également s'opérer par des approches et des activités non-verbales.

Comme atteindre ces buts? Voici trois pistes possibles, non exhaustives mais complémentaires, que je développerai brièvement: elles renvoient à des rôles que peuvent jouer Confédération et Cantons, médias et associations civiques. Je me réfère aussi bien à des activités déjà existantes, susceptibles d'être intensifiées, qu'à de possibles développements d'activités futures.

Première piste: deux rôles pour la Confédération et les Cantons

Lorsqu'on observe les nombreuses activités promouvant la compréhension entre les communautés linguistiques (par la suite «compréhension»), on remarque qu'il manque en Suisse des projets sur une échelle nationale, à caractère durable, systématiques et découlant d'une volonté politique forte. De telles activités pourraient se développer dans le cadre de la scolarité obligatoire, moment privilégié pour apprendre à connaître «l'autre» et acquérir une certaine mobilité d'esprit. Par ailleurs, l'école est la seule institution qui accueille, à un moment donné, tous les citoyens de ce pays. Parmi les activités concrètes déjà existantes mais susceptibles d'y être développées, il y a les échanges de jeunes et l'enseignement bilingue.

Concernant les échanges, les responsables cantonaux et fédéraux en matière

d'instruction publique auraient la possibilité de les définir comme partie intégrante et obligatoire du cursus scolaire des jeunes Suisses. Les organisations spécialisées dans l'échange de jeunes, soutenues en cela par la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP), espèrent depuis longtemps voir se diffuser sur une vaste échelle les échanges d'élèves, d'apprentis et d'enseignants à tous les niveaux possibles. Il faudrait pour cela que dans le pays officiellement quadrilingue qu'est la Suisse les échanges ne constituent plus, comme à présent, l'exception mais qu'ils deviennent la règle. Certains spécialistes, comme la Fondation *ch*, appellent cela le «droit à l'échange» pour les jeunes en formation, le but n'étant pas forcément celui d'améliorer leurs connaissances linguistiques mais de les faire entrer en contact avec «l'autre».

La diffusion de l'enseignement bilingue, notamment par la méthode dite «d'immersion», c'est-à-dire l'enseignement dans une autre langue de matières non linguistiques comme la géographie ou la gymnastique, présuppose des efforts considérables. L'initiative parlementaire Leni Robert, demandant la promotion de l'enseignement bilingue, a été déposée le 18 décembre 1992 déjà. Seuls quelques projets-pilotes, par ailleurs couronnés de succès, ont été réalisés depuis. Il est vrai que l'enseignement par immersion demande un investissement en temps, en infrastructure et en argent considérable, surtout en amont, au niveau de la formation des enseignants. Un long processus nous attend encore, qui sera peut-être accéléré par la mise sur pied par la Confédération et les Cantons d'un centre de compétence national du plurilinguisme, prévu dans le cadre de la future Loi sur les langues et la compréhension.

Deuxième piste: le rôle des médias

Dans le cadre de son programme «punts-ponti-ponts-brücken», le Forum Helveticum a organisé de 1996 à 1998 deux entretiens avec les médias, portant sur la question de la «compréhension»: le premier avec la direction de SRG SSR idée suisse (qui a débouché sur la création d'un groupe de travail en 1997), le deuxième avec des représentants de la presse écrite. Les résultats montrent deux situations très différentes, liées aux structures spécifiques aux deux domaines et à la fonction de service public de SRG SSR idée suisse.

Au moment de l'entretien avec la SSR, en décembre 1996, celle-ci préparait sa mutation en SSR SRG idée suisse. Dans la nouvelle structure, la «compréhension» est une des idées maîtresses de l'entreprise, qu'elle réalise aussi bien à travers ses programmes qu'au niveau de ses collaborateurs, par

le biais de différentes formes de collaboration et de stages. Au niveau des programmes, radio et télévision ont la possibilité de travailler sur deux fronts: rendre compte, dans la langue du lieu, des autres régions linguistiques et des sensibilités qui leur sont propres (comme le font les correspondants pour la presse écrite), mais aussi visualiser et rendre audible à l'antenne le pluralisme culturel de la Suisse. L'accessibilité des programmes dans les quatre langues nationales sur tout le territoire suisse est, quant à elle, une des marques distinctives du service public offert par SRG SSR idée suisse.

En juin 1998, une trentaine de représentants de la presse écrite de toute la Suisse, réunis à Fribourg, ont confirmé unanimement le rôle important que les médias jouent dans la question de la cohésion nationale, en relevant en même temps les efforts insuffisants qui y sont faits. La presse écrite étant tributaire d'impératifs économiques, cela signifie aussi du journalisme de sensation et une attention particulière portée aux forces centrifuges du pays. Des propositions ont été faites quant à la manière de promouvoir la «compréhension», par ex. en renforçant le réseau des correspondants ou en créant un magazine d'information, traitant de thèmes d'actualité choisis, spécifiques aux autres régions linguistiques du pays ou ressentis avec une sensibilité différente. Ces propositions pourraient être réalisées soit par des moyens propres à la presse, soit dans le cadre d'un soutien spécifique de la Confédération, par ex., là encore, avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les langues et la compréhension.

Troisième piste: le rôle des associations civiques et centres de rencontres

Le travail que les associations civiques ou centres de rencontre effectuent depuis longtemps, soit par des débats, soit par des activités sur le terrain, constitue un élément essentiel pour la promotion de la «compréhension». La future Loi sur les langues et la compréhension, dont on attend décidemment beaucoup dans le domaine qui nous occupe, permettra à la Confédération de soutenir et revitaliser certains projets, parfois délaissés ou redimensionnés par manque de moyens financiers. Voici, en bref, quelques exemples d'activités réalisées aujourd'hui par ces organisations.

Dynamicha, organisation de jeunes et pour les jeunes des quatre régions linguistiques, a publié en 1997 un guide de conversation en quatre langues, qui a été largement diffusé dans les écoles; en automne 2001, a été inaugurée une bourse de contact interculturelle sur Internet.

Rencontres Suisses et Agir pour demain, deux organisations civiques respectivement romande et alémanique, ont réussi le tour de force de fusionner en 1999, proposant leurs activités, en partie centrées sur la cohésion nationale, tour à tour dans l'une et l'autre partie linguistique du pays.

La Stapferhaus Lenzburg et le Forum Helveticum ont lancé en 1997 le projet «4linguas», réunissant chaque année pendant quatre jours 30 jeunes de toutes les régions linguistiques du pays, pour participer à un concours d'écriture. Les vainqueurs remportent le «Prix des quatre langues».

L'Association langues et cultures s'attache principalement aux connaissances linguistiques comme support de l'entente confédérale, soit par des cours de formation continue, soit surtout par la publication régulière du magazine *Babylonia*; en 1998, l'association a lancé un «manifeste des langues».

Le Service suisse d'action pour la démocratie a imaginé en 1999 le projet modulaire «Jura», réunissant à chaque étape des représentants des cantons de Zurich et du Jura: ont eu lieu ou sont prévues des rencontres du monde politique et économique, la publication d'un ouvrage commun, la réalisation d'une pièce de théâtre par deux écoles.

Toujours en 1999, le Service de presse suisse a lancé d'une part la publication annuelle *Feux Croisés*, destinée à mieux faire connaître les littératures suisses des quatre régions linguistiques, et d'autre part le site trilingue «Le culturactif», qui informe de manière complète sur les activités littéraires en Suisse.

Je termine ce bref tour d'horizon avec quelques activités du Forum Helveticum (FH), qui a lancé en 1996, avec l'Office fédéral de la culture, le programme «punts-ponti-ponts-brücken», visant à promouvoir la «compréhension». Sur la base d'un colloque de deux jours, organisé à Fribourg, un catalogue de mesures a été mis sur pied. Parallèlement, de nombreux entretiens ont eu lieu avec différents groupes de la population intéressés, en vue de l'élaboration du matériel pour la future Loi sur les langues et la compréhension. Depuis, le FH réalise, de par sa structure particulière (ses 62 membres sont à leur tour des organisations, souvent faîtières), des activités à deux niveaux: la réalisation de projets concrets d'une part et un travail de coordination et d'information d'autre part.

Au niveau de la réalisation de projets, il convient de citer «4linguas», déjà évoqué plus haut, réalisé chaque année, et les jumelages de villes et commu-

nes. Ce dernier projet est important pour le fait que les jumelages ont l'avantage d'intégrer les parties de la population souvent oubliées par les échanges interculturels; en effet, ils peuvent s'adresser pratiquement à tout le monde. Ils ont également l'avantage de ne pas se fixer sur des activités liées à la langue, permettant ainsi des rencontres spontanées, par ex. à travers des échanges de chorales, de sociétés de musique ou sportives.

Pour le travail de coordination et d'information, je renvoie surtout au site quadrilingue «punts-info»: il contient actuellement les informations sur 40 organisations actives dans le domaine de la «compréhension», avec des liens directs vers celles-ci, ainsi qu'une bibliographie fouillée et des caricatures. Le travail d'information passe bien entendu aussi par des publications ponctuelles, comme le numéro deux du bulletin thématique, sorti en décembre 2001 et consacré à l'avenir de l'enseignement des langues en Suisse.

On le voit, les activités et l'engagement de toutes les organisations civiques citées se caractérisent par une grande variété de projets. Ces passerelles interculturelles se complètent idéalement avec celles, actuelles ou futures, jetées par la Confédération, les Cantons et les médias, chaque instance et institution ayant des caractéristiques et des champs d'action qui lui sont propres. Ensemble, elles constituent le remède plus naturel et efficace contre l'indifférence grandissante entre les communautés linguistiques, indifférence qui risque de miner, à moyen terme, la cohésion nationale en Suisse.

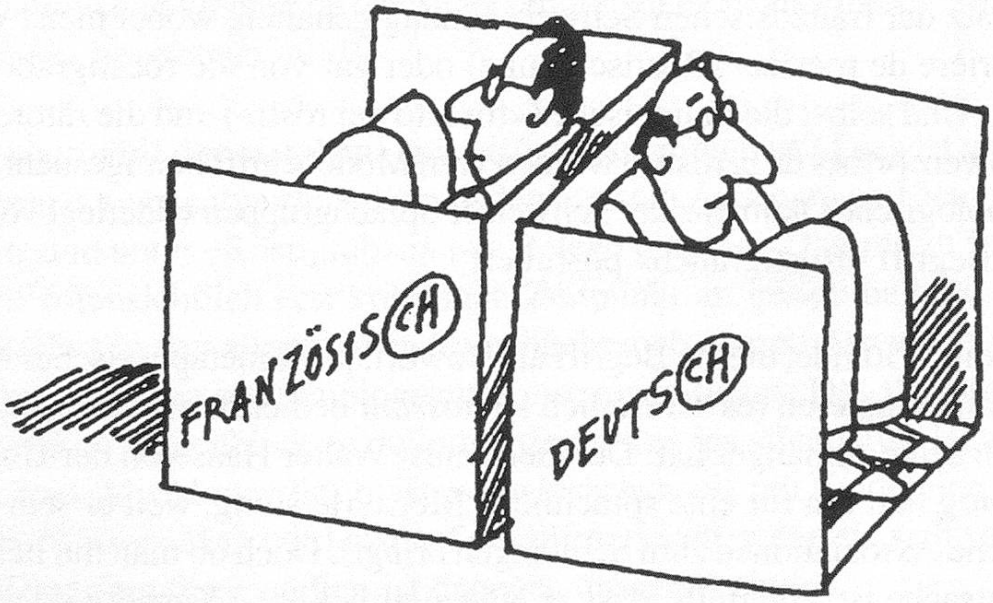

Fig. 1. Cohabitation dans l'indifférence réciproque. Dessin de Nico; Dossier *Sprachen in der Schweiz*, in: *Schweizer Monatshefte*, 79e année, Cahier 9, 1999.